

Evolutions, enjeux et futurs pour la filière porcine, questions posées pour la recherche

Présents : Fabrice Béline, Stéphane Ferchaud, Alexandre Gohin, Florence Gondret, Marie-Laurence Grannec, Anne Hémonic, Catherine Larzul, Bénédicte Lebret, Lucile Montagne, David Renaudeau, Christine Roguet, Véronique Santé-Lhoutellier, Céline Tallet

Invités : Véronique Saint-Ges, Hervé Guyomard

Excusés : Jean-Pierre Bidanel, Catherine Belloc, Ludovic Brossard, Stéphane Ingrand, Anne Lauvie, Isabelle Oswald, Juliette Riquet, Nicolas Rose, Fabrice Laurent

Ordre du jour

Jour 1

Introduction – Actualités du Groupe Filière (*Bénédicte Lebret, INRAE*)

L'élevage de porcs en France (*Christine Roguet, IFIP*)

- Chiffres clés et évolutions récentes: production, organisation de la filière, caractéristiques et diversité des élevages
- Stratégies et déterminants d'évolution pour les éleveurs

Rôle des politiques publiques de soutien à l'installation en élevage porcin (*Hervé Guyomard, INRAE*)

- Grands objectifs et leurs évolutions, moyens octroyés et mise en œuvre en France

Rôle de la formation initiale dans l'attractivité de la filière porcine (*Lucile Montagne, Institut Agro*)

- L'organisation de l'enseignement agricole; quand et comment est enseigné le porc dans les lycées agricoles?
- Quelles sont les visions des enseignants ? Résultats d'une analyse récente

Discussion: rapport d'étonnement; enseignements

Jour 2

Quelle perception de l'élevage de porcs par les élèves de l'enseignement agricole ? (*Marie-Laurence Grannec, CRAB*)

- Résultats et analyse d'une enquête récente

Territoire: Installation en élevage porcin, transmission, attractivité en zone à faible densité (*Bruno Douniès, Président Association Porc Montagne*)

- Actions engagées pour renforcer l'attractivité du porc et soutenir l'installation dans le Massif central (projet APORTHE)

Filière: Installation en élevage porcin, transmission, attractivité : vision de la Cooperl (*Yann Henry, Emmanuel Corduan, Eric Faivre, Méline Buisson, Cooperl*)

- Quelle vision du groupement sur la transmission, l'installation, les difficultés de renouvellement des actifs ?
- Quelles actions mises en œuvre par le groupement auprès des cédants, des candidats ?

Discussion du groupe : Que retenir de ces constats ? Quelles questions cela pose pour la recherche ?

Visite de « La Bulle » Cooperl

Compte rendu

Introduction (*B. Lebret*)

Cf. Dia

Pour alimenter la partie publication du site web du groupe filière porcine, V. Santé-Lhoutellier propose un article scientifique sur les nitrites dans les produits de charcuterie, qui a servi de base aux recommandations du MASA (et à une proposition de loi du député Ramos). L'objectif est toujours de travailler sur une réduction sans poser de problème de sécurité alimentaire (bactériologique) et de santé publique (cancer..) (plan contrôle) ; il y a aussi un plan recherche (notamment sur polyphénols qui ont des effets antinitrosants et antioxydants).

Une autre proposition de L. Montagne : la synthèse INRAE Productions Animales sur les freins et les leviers au développement du porc Bio, qui reprend les résultats d'Origami (quand il sera accessible en ligne)

Pour la partie actualités du site web, il est proposé de mettre le lien vers les journées de la recherche porcine.

Il est proposé à chacun.e de transférer à Catherine et Bénédicte des informations jugées utiles pour alimenter le site : actualités, publications récentes (synthèses, résultats majeurs).

L'élevage de porcs en France (C. Roguet)

Cf. Dias

L'exposé a pour objectif de dresser un état des lieux de l'élevage porcin, notamment grâce aux chiffres donnés par le dernier recensement agricole (2020). Pour rappel, la France est surtout un pays de « pâturage et labourage », où la production porcine est très en deçà des concurrents européens. Le chiffre d'affaires de la production porcine (5% de la production agricole en France) est celui du porc 'sortie ferme' (au sens de production primaire) pour pouvoir le comparer avec ceux de la production bovine et viticole, qui ont les chiffres d'affaires les plus élevés.

Le fait à souligner est la forte baisse du cheptel porcin notamment pour le nombre de truies qui diminue régulièrement (même si cette baisse semble se tasser en 2023). La moitié de la production européenne est réalisée par 3 pays : Espagne/Allemagne/France, avec des dynamiques très différentes. La France (comme le Danemark et les Pays-Bas) a une production stable ou avec une faible évolution ; l'Allemagne a eu une forte augmentation sur la période 2000-2010 (comparable au développement de la production en Bretagne dans les années 80-90, mais s'appuyant sur un dumping social) ; en Espagne, l'augmentation régulière s'est accélérée à partir de 2015, mais la filière espagnole a sans doute atteint ses limites de production, et cette augmentation pourrait ne pas perdurer dans les années à venir (pour des raisons sanitaires, de climat, d'approvisionnement en eau et peut-être d'acceptabilité sociale). De plus certains pays européens se sont fortement spécialisés notamment en Allemagne avec le développement de l'engraissement, via l'importation de porcelets à engraisser (du Danemark et des Pays-Bas), en lien avec d'importantes capacités d'export. Les taux d'auto-alimentation, calculés en brut à partir des quantités produites/quantités consommées, montrent que l'Espagne, l'Allemagne et le Danemark (avec des taux de 200 à 300%) dépendent de leurs débouchés à l'export, avec des tensions très fortes sur les prix lorsque certains marchés se ferment. La France est à l'équilibre, dans la mesure où elle importe autant qu'elle exporte en quantité et qu'elle dispose toujours des capacités d'abattage pour sa production (contrairement au Danemark). L'enjeu aujourd'hui est de maintenir cet auto-alimentation, sachant que la balance commerciale se détériore en raison d'export sur divers marchés de pièces à faible valeur, et d'import (essentiellement communautaire, surtout d'Espagne) de pièces désossées et produits transformés à plus forte valeur ajoutée.

Au niveau national, l'organisation de la production porcine est unique dans le paysage porcin européen avec la mise en place des groupements de producteurs de porcs, encouragés par les pouvoirs publics à partir de 1970 pour assurer dans un premier temps la commercialisation et le transfert de connaissances, et qui se sont progressivement impliqués dans plusieurs maillons de la filière. Les groupements représentaient 89% de la production porcine en 2022. Au niveau régional, les dynamiques sont très différentes avec des diminutions du nombre d'élevages modérées dans les bassins très producteurs (grand ouest), des effondrements dans des régions déjà peu productives (ex. Picardie), et quelques régions qui affichent une dynamique positive, qui se développent à partir de collectifs/producteurs qui croient au potentiel d'une production locale. Les pourcentages peuvent toutefois être biaisés par le niveau initial de comparaison, avec forcément un effet des faibles densités d'élevages dans certaines régions. Par exemple en Champagne-Ardenne les élevages qui se développent sont des structures plutôt importantes avec un lien au sol (porc/céréales) pour jouer la complémentarité. On peut impulser la fibre porc à des céréaliers ou des producteurs bovins allaitants et montrer l'intérêt de coupler au niveau des ressources et surtout des effluents avec la production porcine. Le modèle porc/lait est celui qui s'effondre car les truies demandent beaucoup de main-d'œuvre et avec la fin des quotas, certains éleveurs ont privilégié la production de lait.

Le nombre d'exploitation porcines a été divisé par 4,5 en 20 ans. Cependant, une des limites du recensement agricole est sa définition de l'exploitation qui ne prend en compte que les numéros SIRET.

Or, un même exploitant peut affecter ses productions à différentes entités juridiques, afin de les protéger juridiquement. Un éleveur peut avoir 4 ou 5 entités juridiques, et par ailleurs 1 porc sur 5 est dans un élevage multi site. Au niveau du recensement agricole, il n'existe aucun moyen de rassembler les SIRET d'un même producteur. Cela peut donc introduire un biais, notamment en augmentant artificiellement la spécialisation (puisque chaque production/atelier est déclarée avec un SIRET différent, donc comme une exploitation différente).

En moyenne, un élevage français a 230 truies (en prenant en compte les élevages qui ont plus de 20 truies). Parmi ces élevages, on trouve les maternités collectives qui peuvent approvisionner plusieurs ateliers d'engraissement. Dans les évolutions récentes, on peut observer la disparition de la production « d'arrière-cour » (les tous petits élevages) et le développement des maternités collectives au détriment de l'activité naisseur-engraisseur, comme conséquences des réglementations environnementales (installations classées) et relatives au bien-être animal (élevage des truies en groupe). Même les coopératives historiquement opposées aux maternités collectives commencent à les promouvoir. En ce qui concerne le rapport à la surface agricole utile (SAU), l'évolution observée est une augmentation du nombre de porcs /ha SAU. L'augmentation du nombre d'exploitations porcines ne déclarant pas de SAU peut être dû, comme précédemment expliqué, à la séparation des productions dans différentes entités juridiques. Par exemple, en Poitou-Charentes, 40% des porcs sont d'après le recensement agricole dans des exploitations sans SAU déclarée, ce qui ne reflète pas du tout la réalité qui ressort des enquêtes/visites sur le terrain.

Concernant la structure des élevages, une évolution récente sur l'unité dans laquelle sont exprimées les productions dans les statistiques Eurostat rend cette analyse plus difficile. Les statistiques qui présentaient initialement le nombre de truies sont dorénavant toutes exprimées en UGB. Malgré tout, on peut constater le maintien d'une grande diversité de taille d'élevages, avec un développement des élevages de plus de 200 et de plus de 500 truies (ces derniers représentant 30% des truies). Les élevages de moins de 100 truies ont tendance à diminuer, mais représentent toujours la moitié du cheptel en 2020. Les élevages spécialisés en production porcine ont en moyenne 287 truies, 78 ha SAU et 3 UTH, contre en moyenne 142 truies (et 114 ha de SAU) pour les élevages porcins en polyculture-élevage, dont la « petite » taille de l'atelier porcin peut poser problème pour leur transmission. L'accentuation observée de la spécialisation des exploitations peut en partie relever de l'évolution juridique des élevages (cf ci-dessus) car constitue aussi une stratégie pour maximiser les aides PAC et optimiser les aspects financiers (imposition).

Les choix des éleveurs conditionnent l'évolution de la production en privilégiant un modèle plus autonome, accéléré depuis 2008, avec un investissement dans le foncier et une limitation du nombre de truies lorsqu'il n'est pas possible d'agrandir l'élevage (construire de nouveaux bâtiments). Le manque de main-d'œuvre, associé aux investissements nécessaires suite à l'évolution de la réglementation sur le logement des truies, conduit potentiellement à l'arrêt de l'activité naissance pour ne maintenir que l'engraissement. En France, la diversité des élevages a longtemps été considérée comme un frein à la compétitivité. Or ce modèle diversifié s'avère stable, résilient et acceptable, et la diversité est aujourd'hui considérée comme un levier d'attractivité (chacun peut trouver un modèle qui lui convient), quel que soit le territoire. Enfin chez certains jeunes, un facteur important est d'avoir plus de temps libre et de la sécurité (donc avoir une production moins risquée et moins spéculative). En termes de démographie, l'âge moyen du chef d'exploitation (pondéré du nombre de porcs) est de 49 ans. Un tiers des porcs sont détenus par un chef d'exploitation de 55 ans et plus. Le pourcentage de femmes cheffe d'exploitation reste faible. Des travaux sont en cours sur la thématique des femmes en élevage dans le GIS élevages demain, avec une thèse qui commence sur ce sujet.

Pour l'avenir, les enjeux identifiés sont la transmission, l'attractivité, et le renouvellement des actifs. Les transmissions d'élevage peuvent se faire d'un éleveur vers un autre éleveur, mais on peut aussi trouver des transmissions au sein de collectifs. Avec la recherche de la cohérence entre la production et le foncier et le développement des engraisseurs aux dépens des naisseurs-engraisseurs, il y a moins de truies et les porcelets doivent/devront provenir de maternités collectives, ou être importés (l'importation de porcelets correspond actuellement à moins de 1% des porcs élevés en France). Pour

assurer son approvisionnement en porcs engraisés, l'activité abattage peut envisager l'agrandissement des ateliers existants ou aller vers plus d'intégration. Jusqu'à présent, en termes de quantité de viande produite, la diminution du nombre de porcs était compensée par les progrès techniques et l'alourdissement des carcasses, ce qui n'est pas certain à l'avenir.

Le développement des élevages sous SIQO (signes d'identification de la qualité et de l'origine) est difficile à déterminer à partir des données du recensement car si la production AB est bien recensée au niveau de l'élevage, la production Label Rouge (et autres SIQO) est enregistrée au niveau de l'atelier. Le développement de la transformation est également difficile à préciser.

Il faut rajouter dans les caractéristiques des élevages porcins français un niveau de technicité au-delà de la moyenne des autres productions. En comparaison des autres pays européens, la production porcine française est globalement bonne au niveau technique, avec une prolificité plus faible par rapport au Danemark, aux Pays-Bas et à l'Allemagne (qui ont une mortalité des porcelets élevée), un bon indice de consommation et des prix des bâtiments et du sanitaire compétitifs (notamment avec la baisse de l'usage des antibiotiques). Les points faibles de l'ensemble de la filière sont plutôt identifiés du côté de l'aval avec des gains à attendre au niveau de la transformation (pour être plus qualitatif). Si au niveau de la production la filière est compétitive, le coût de la main-d'œuvre en abattoir reste élevé (mais sur ce point, le modèle allemand n'est plus aussi « performant »).

Si le développement du « modèle » français n'a pas imité celui de ses voisins, basés sur une volonté et une stratégie pour développer l'export, il faut croire qu'il convenait aux acteurs de la filière. Dans les régions hors Bretagne, la concurrence a été plus forte avec les autres productions (notamment par rapport à la volaille, où tout est livré clé en main aux éleveurs). Cependant, dans certains cas, ce sont les organisations de producteurs qui construisent les ateliers d'engraissement.

Par rapport à la fabrication d'aliment à la ferme, il n'y a pas de chiffres récents, mais elle est sans doute en augmentation (il faut garder en tête le chiffre de 1/3 des éleveurs qui fabriquent leur aliment).

Rôle des politiques publiques de soutien à l'installation en élevage porcin (H. Guyomard)

Cf Dias

La filière porcine, à part les surfaces associées, est peu concernée par la PAC (nouvelle PAC en place depuis 1/01/23). Le renouvellement des générations est un objectif de la PAC, mais est rarement formulé de manière indépendante, et toujours mélangé avec les problématiques d'emploi et de structures. La question de la nécessité d'une action publique en faveur du renouvellement des générations (le pourquoi) n'est jamais posée. Si un problème de renouvellement est identifié, cela peut signifier qu'il y a des barrières à l'entrée ; il faut donc cibler le problème. Si ce n'est pas fait, les outils ne sont pas forcément efficaces. Pendant longtemps, l'objectif de la PAC incluait la modernisation et la restructuration des exploitations, mais depuis le début des années 2000 cet objectif est remis en question car on s'intéresse davantage au nombre d'exploitations et d'agriculteurs en raison de leur rôle dans le maintien de l'emploi en zones rurales. Le politique s'empare aussi de la problématique du renouvellement car l'âge moyen de la population agricole augmente, sans qu'il n'y ait pour l'instant d'impact sur le niveau de production.

En parallèle de la PAC, il faut aussi regarder l'impact des politiques nationales/locales (exemple le pacte pour le renouvellement des générations). Dans ce cas, la problématique mise en avant est l'autonomie du modèle de production et la « souveraineté ». Cependant, la définition de l'autonomie n'est pas précisée. De plus, il est possible de promouvoir un modèle qui favorise l'emploi, mais on peut avoir le même niveau de production avec des exploitations plus grandes et moins de main-d'œuvre. Il existe par exemple des projections en Europe avec un maintien de la production avec 4 fois moins d'exploitations. Au passage, il faut noter que la comparaison des impacts environnementaux de différents modèles d'exploitation n'est pas conclusive.

Au niveau de l'UE, le nombre d'exploitations diminue quelles que soient les filières et les productions. La taille des exploitations augmente mais reste modeste, avec une marge importante pour poursuivre cette augmentation de taille. L'emploi total diminue, mais la part de l'emploi salarié augmente. Or l'emploi salarié n'est quasiment jamais considéré, ce qui pose problème d'autant qu'il existe beaucoup

de formes d'emplois, dont l'emploi temporaire/saisonnier. Il n'y a pas de statistiques de l'emploi salarié agricole, donc pour avoir des informations, il faut faire des enquêtes, ce qui est peu fait.

Globalement, les exploitations sont détenues pas des chefs d'exploitation âgés. Les jeunes investissent dans des structures plus grandes (avec moins d'emploi). Les jeunes sont aussi plus spécialisés (moins diversifiés pour des questions d'investissement). Lorsqu'on compare les différentes tranches d'âge, le revenu des jeunes est plus faible, car leurs investissements sont logiquement plus importants.

En général, dans les pays développés (sauf peut-être en Irlande), les entrées dans l'emploi agricole sont toujours inférieures aux sorties, donc il y a une diminution de l'emploi ; on substitue le travail par le capital et la taille des exploitations augmente. Les barrières à l'entrée (pour devenir agriculteur) ont été étudiées par enquête auprès des éleveurs en 2019 ; les principales raisons sont le revenu (23%), l'accès au foncier (36%), les exigences administratives à l'installation (13%), la complexité des aides PAC, les normes plus importantes dans l'UE (sans qu'il soit possible de déterminer sur quelles bases se fonde cette comparaison), les retraites faibles voire inexistantes, les contraintes de la ruralité notamment l'accès aux services publics, et l'image du secteur (12%).

Pour aller contre ces tendances, il faudrait des politiques très fortes. La PAC et les politiques nationales y répondent-elles ?...

Les instruments qui ont une influence sur le renouvellement des générations visent plutôt l'emploi et les structures. Ainsi, dans les 9 objectifs de la PAC 2023-2027, il est mentionné le soutien au renouvellement des générations, mais dans le détail, il s'agit de mesures pour l'emploi et l'évolution des structures. Avec cette nouvelle PAC, les états membres ont plus de marge de manœuvre pour mettre en place leurs plans stratégiques nationaux. La PAC est constituée de deux piliers : I = aides directes et régulation ; II = développement rural. Budgétairement, le P1 est intégralement payé par l'UE et le P2 peut être complété par des budgets nationaux. Dans le budget de la PAC, 25% du pilier I sont consacrés aux éco-régimes mais les 128 éco-régimes définis par les états-membres compliquent les analyses. En général, les états ont fait en sorte qu'un maximum d'agriculteurs touche des aides à ce titre sans changer leurs pratiques : ce levier n'a donc pas fonctionné. Notons qu'il n'y a pas d'aide spécifique à la production porcine au titre du couplage.

Dans la PAC, le plus important est le soutien de base au revenu des agriculteurs. Pour la France, la PAC représente environ 10 milliards d'euros : 7 pour le pilier I (dont 5,5 milliards sur aides découplées) et 3 milliards pour le pilier II (dont 1 milliard pour le soutien aux zones défavorisées). L'UE contrôle le montant total des piliers I et II mais donne (de plus en plus) de marges de manœuvre aux états. La PAC est en discussion permanente, avec une politique de petits pas. En général, il est difficile d'évaluer l'impact des différentes politiques. Pour les mesures agroenvironnementales, on a juste identifié un impact sur l'AB. En revanche, le bilan des aides sur l'emploi est mitigé et finalement très difficile à établir faute de données adéquates. Notons que les aides P1 ne s'accompagnent pas de mesures sur la formation et l'apprentissage, malgré la part croissante du salariat dans l'agriculture. Pour vraiment changer les choses en termes d'emploi, il faudrait revoir les modalités d'octroi des aides découplées (qui sont les plus importantes) en les basant sur le travail et non pas sur la surface, et évoquer la rentabilité d'une agriculture plus intensive en travail (par exemple l'agroécologie).

Dans les exemples d'aides de la PAC, il y a l'aide aux jeunes agriculteurs dans le P1 (revenu) et dans le P2 (installation, dont la Dotation Jeunes Agriculteurs maintenant forfaitaire aux alentours de 4400€, dont on peut douter de l'efficacité).

En conclusion, on pourrait sans doute créer beaucoup d'emplois en modifiant les modalités d'octroi des aides. L'intérêt des économies d'échelle est plus important à l'investissement, mais ça peut rester vrai même s'il y a une incitation sur le travail (qui pourrait favoriser le maintien de structures plus petites).

Rôle de la formation initiale dans l'attractivité de la filière porcine (L. Montagne)

Cf Dias

Le travail a été réalisé par des étudiants de l'Institut Agro à partir des renseignements fournis par les formations agricoles (sites web, plaquettes) et d'entretiens avec 10 enseignants pour déterminer quelle place est accordée à la production porcine.

En France, les structures d'enseignement agricole forment un maillage important (en étant présentes dans toutes les régions) et sont diversifiées. Elles forment plus de 200 000 d'élèves et apprentis (45% de filles) dont 10% sont enfants d'agriculteurs. Le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a défini 13 thématiques, dont une 'filière élevage et soins aux animaux', avec des métiers spécifiques.

Le porc n'est pas forcément cité sur les sites de présentation ou les plaquettes des lycées et des formations, bien que des enseignements portent spécifiquement sur cette espèce, ou sur les monogastriques suite à une réforme en cours. Les lycées qui mentionnent le mot-clé porc dans leur plaquette (44/202) sont surtout situés dans le grand ouest (la Corse et l'outre-mer n'ont pas été représentés sur la carte).

Pour le Bac pro « Conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA) » réformé en 2023, 41h d'enseignement productions animales sont dispensées, seulement en seconde avec un support polyculture élevage. Pour le BTSA Productions animales, il y a 489h/1740h d'enseignement sur les Productions Animales sur 2 ans réparties en 6 modules. Il y a peu d'enseignement obligatoire sur le porc mais un référentiel commun à toutes les productions qui laisse des espaces pour le faire. Notons qu'actuellement, un stage de 1 à 2 semaines est obligatoire, dans chaque espèce.

La réforme de l'enseignement du BTSPA s'appliquera à la rentrée 2025, ce BTS deviendra « Métiers de l'Élevage ». Cette réforme inquiète : l'enseignement est défini par blocs de compétences et non plus par contenus, avec des modules organisés en modules pluridisciplinaires. L'enseignement de la production porcine n'est plus obligatoire (il faudra un support monogastrique). L'inquiétude des enseignants porte sur le manque d'intérêt possible des élèves pour la production porcine. La réforme concerne toutes les formations de l'enseignement supérieur, qu'il faut construire sur des compétences (et non plus des contenus).

Les entretiens ont été conduits avec un panel un peu diversifié mais pas représentatif des enseignants des formations agricoles, car ce sont des enseignants motivés pour enseigner la production porcine. Ils ont été questionnés sur la description du volume horaire, du contenu des enseignements et des modalités pédagogiques (visites incluses dans les 10h-60h/an). Le volume horaire consacré au porc n'est pas forcément lié à la localisation de la production porcine. En général, seulement 2 ou 3 élèves par classe sont intéressés par la production porcine, les autres ne le sont pas mais leur image de la production porcine s'améliore avec les visites. Les critiques portent sur 2 registres : les conditions de travail et le bien-être animal. Il y a sans doute un effet région sur l'attrait des élèves pour le porc (par exemple, l'UE3P a plutôt des visiteurs intéressés contrairement à GenESI). Les leviers mis en œuvre pour le favoriser se font dans plusieurs dimensions : contenus, modalités pédagogiques, la pratique, des visites (mais en visant des élevages particuliers : plein air, ouvert, races locales). Ces visites ne sont pas sans poser des difficultés de gestion de la biosécurité (avec des groupes de visite d'une trentaine d'élèves). L'impact des portes ouvertes est positif : la vision de l'élevage porcin est améliorée après visite. L'impact des ateliers sur le site du lycée peut l'être un peu moins car il peut s'agir d'ateliers vieillissants. La vision du futur portée par les enseignants n'est pas très optimiste. Pour eux, il faut plus de pratique mais pas forcément plus d'heures. Il faut aussi que l'élevage dans l'ensemble évolue, et qu'il y ait plus de BTS recrutés en tant que conseillers/techniciens.

Par rapport à l'enseignement supérieur, il y a sans doute une moindre attractivité à la base, des tendances influencées par la société. Il faut donc profiter des situations d'apprentissages en renforçant les liens avec les professionnels et la formation des enseignants.

Ce travail conforte un certain nombre d'idées qu'on pouvait avoir. L'apprentissage est une voie qui se développe (autonomie financière) mais avec des aspects financiers parfois bloquants (financer la formation de maîtres d'apprentissage). Il existe aussi des reconversions, qui ne doivent pas être sous-estimées (il faut savoir aussi amener les jeunes, et moins jeunes, vers la production porcine). Il serait intéressant de savoir qui a construit les programmes au niveau de la DGER. Il y a aussi les DRAF qui interviennent et travaillent à ces questions.

Les groupements de producteurs de porcs, à force de ne pas avoir de formation adaptée, mettent en place leur propre politique de formation. Avec la réforme actuelle par compétences, les connaissances seront acquises par la suite, en situation de travail. L'une des conséquences est qu'il faudra une

période de salariat pour apprendre, avant une possible installation. D'ailleurs, ceux qui s'installent en porc, plus tard (pour avoir accès aux capitaux + formation) sont plus formés/compétents, notamment en économie. En outre, avec les groupements, les éleveurs de porc sont soutenus par des conseillers gestion.

CFMA (Centre de Formation aux Métiers de l'Agroalimentaire), Lamballe

Le CFMA (<https://www.cfma.school>) a été créé en 2020 par la Cooperl, pour répondre à ses propres besoins de formation de personnels mais forme aussi des externes. Des formations sont dispensées en hygiène et sécurité, métiers de l'industrie (ex découpe), élevage, manutention, à destination des personnels des abattoirs ou sites industriels, mais aussi des éleveurs (ex habilitation électrique et maintenance). Les formations sont en présentiel mais reposent aussi sur de nouveaux supports : modules de e-learning (élevage porcin) réalité virtuelle (hygiène et sécurité avant prise de poste en abattoir, en plusieurs langues).

Depuis 2023 le CFMA dispense le Certificat de Qualification Professionnelle « Salarié en production porcine » avec 15 personnes formées à date, et travaille en étroite concertation avec un lycée agricole (pour harmonisation des pratiques, ex : examens). Le centre prend en charge tous les frais de formation pour les éleveurs du groupement, et 50% de ces frais pour des salariés d'éleveurs.

Echelle territoire: Installation en élevage porcin, transmission, attractivité en zone à faible densité (Bruno Douniès, Président Association Porc Montagne)

Cf Dias

Le Massif Central est un « territoire herbager » où 85% des surfaces agricoles sont herbagères ; 60% des communes sont situées en zone de montagne. Le porc y est une production largement minoritaire avec 800 élevages dits 'professionnels' (comptant plus de 100 porcs charcutiers et / ou 20 truies) et 1000 élevages porcins au total, pour 1 million de porcs produits (sur 23 en France). La mixité porcins-bovins (principalement allaitants) est très forte : elle concerne 75% des élevages de porcs (mais très peu d'élevages de bovins). 66% des élevages porcins sont en zone de montagne. La région compte 26 abattoirs (la plupart publics, communaux ou inter-communaux) dont 4 seulement spécialisés porcs. Les SIQO (signes officiels de la qualité et de l'origine) jouent un grand rôle, sur lesquels les filières se sont beaucoup appuyées. Le prix moyen payé du porc est ainsi supérieur à la moyenne nationale.

La production porcine régionale s'est réduite de 10% sur 2010-2020, mais tend maintenant à se stabiliser. 28% des chefs d'exploitation ont plus de 55 ans, mais seulement 5% prévoient d'arrêter à court terme (3 ans). La question sur le devenir du porc lors des phases de réinvestissement, notamment dans les élevages mixtes, est cependant cruciale. Une forte concurrence s'est opérée avec l'aviculture (canard, volaille de chair) jusqu'en 2020. Face à ce constat, plusieurs actions ont été entreprises. D'abord, la filière s'est structurée : diminution des élevages naisseurs-engraisseurs et mise en place de maternités collectives ; élevages spécialisés, post-sevriers et engraisseurs (PSE), ou engraisseurs (E), à destination des marchés locaux, et utilisation d'opportunités valorisantes de segmentation régionale pour les circuits courts mais aussi les circuits longs. L'investissement et le revenu ont été soutenus : fonds d'aide de la filière et des collectivités régionales, dispositifs d'accompagnement des nouveaux investisseurs et éleveurs (prise en charge d'une partie de coûts d'ingénierie, accompagnements personnalisés), propositions de contractualisations (surtout sur les premières années, et pour éleveurs qui débutent). Un accompagnement des nouveaux profils a été mis en place : mise en avant de l'engraissement en système mixte (si pendant longtemps la filière porcine essayait d'attirer sur l'élevage spécialisé porc, c'est maintenant sur l'élevage mixte avec herbivores), propositions de modules clés en main (PSE ou E) intégrés ou non, formation sur le terrain de salariés d'élevage, en lien avec des centres de formation. A noter, un accompagnement réglementaire et psychologique (dans la durée) des porteurs de projet est proposé, car « *moins il y a de cochons, moins on en veut* », ceci étant observé quel que soit le système (conventionnel, biologique y compris bio en plein-air) (enseignement du projet APORTHE, cf ci-dessous).

La « mobilisation de matière grise » est identifiée comme un levier important. Il s'agit de « décrire, comprendre, diffuser les processus à l'œuvre de la parcelle au territoire » : objectiver ce qui se passe

et pouvoir apporter des contre-arguments qui circulent dans le grand public, mais aussi chez les responsables agricoles de la région, qui sont très orientés « bovins » et pour lesquels le porc est assez méconnu. En particulier, deux programmes de recherches en cours visent à objectiver les atouts des systèmes porcins ou de la filière programmes : APORTHE (1^{ère} phase lancée en 2019, 2^e phase 2023-25 ; www.aporthe.fr) et APPAURA (<https://ifip.asso.fr/documentations/43834-Performance-environnementale-de-la-fili%C3%A8re-porcine-d%E2%80%99Auvergne-Rh%C3%B4ne-Alpes.-R%C3%A9sultats-du-programme-de-recherche-APPAURA-et-perspectives/>). In fine, il s'agit d'étayer les discours pour s'appuyer sur des éléments concrets, scientifiquement établis, qui seront mieux pris au sérieux par les autres parties prenantes et les décideurs, car la filière a besoin du soutien des élus locaux et des responsables agricoles régionaux. La mise en place et l'animation de collectifs de travail inter-entreprises et régions (ex association des régions à faible densité) pour échanger et s'inspirer d'autres initiatives permet aussi de ne pas rester isolé, d'être vu et reconnu.

La communication et la création d'alliances sont également mobilisées. Il s'agit de valoriser les connaissances et les produits auprès de différents publics, se tourner vers les conseillers entreprises et installations, les structures pour l'emploi, et de valoriser les atouts de la mixité porcine dans le cadre de démarches innovantes en direction de l'enseignement agricole (notamment via le projet APORTHE). Ainsi, il s'agit de passer d'une culture de « vivons cachés » à des stratégies pluri-partenaires de renforcement de l'attractivité, et de déployer des efforts importants pour l'accompagnement de tout nouveau projet.

Un point d'échanges sur la mixité porcs-bovins allaitants précise leur vraie complémentarité en termes de revenu (les deux productions sont rarement en crise simultanément), comme de gestion des effluents : pour la culture de l'herbe pour les ruminants, le lisier de porc présente une efficacité fertilisante supérieure aux autres fertilisants, ainsi qu'un intérêt économique. Avec les effets du changement climatique, un autre intérêt est que les effluents porcins sont utilisés pour maximiser la production d'herbe pour les bovins avant que les températures élevées ou les changements de cycles pluviométriques la limitent voire l'empêchent.

Le modèle d'élevage bovins lait – porc (avec utilisation du petit lait pour l'alimentation des porcs) existe toujours, mais est maintenant une image d'Epinal, le modèle majoritaire étant bovins viande et porcs. Des élevages de brebis et porc dans le sud du massif central ne valorisent pas toujours le petit lait : ils sont incités à le faire, ou à développer des partenariats avec les laiteries.

Echelle filière: Installation en élevage porcin, transmission, attractivité : vision de la Cooperl (Yann Henry, Emmanuel Cordouan, Eric Faivre et Méline Buisson, Cooperl)

(pas de diapos)

Yann Henry, Directeur du groupement de producteurs (une des 9 branches de la Cooperl). Très préoccupé par renouvellement des éleveurs, le groupement cherche à mettre en place un service sur l'accompagnement stratégique des éleveurs, afin que les entreprises présentent des critères « appétents » pour des repreneurs essentiels.

Emmanuel Cordouan, Responsable du service Accompagnement stratégique des adhérents : il s'agit de travailler sur les facteurs de pérennité/transmissibilité des exploitations : amener les éleveurs à se projeter dans un pas de temps : quels choix faire pour être là dans 10 ans ? être moins dans le subi, et faire que les investissements d'aujourd'hui ne soient pas une contrainte. Pour essayer d'anticiper le futur, il y a un travail sur les méga-tendances (interpréter les petits signes aujourd'hui qui pourraient devenir des tendances fortes) pour les intégrer dans la stratégie (ex décarbonation, nouveaux outils technologiques...).

Eric Faivre : Initialement juriste du groupement, a pour mission principale le conseil juridique et fiscal pour les adhérents : accompagner l'installation, l'agrandissement et anticiper la future transmission sur les aspects juridiques et fiscaux.

Concernant la transmission, ils ont mis en place des groupes de travail multi-compétences et construit un outil pour travailler avec les adhérents afin d'augmenter la transmissibilité de leur élevage. Cela implique d'anticiper un maximum, idéalement 10 à 15 ans avant la retraite, pour poser un diagnostic et mettre en place un plan d'action en vue de la transmission. C'est cependant difficile au niveau humain d'y penser vers 50 ans. Et plus de la moitié des adhérents ont déjà plus de 50 ans...

Pour le volet installation : « la Cooperl installe » actuellement environ 20 jeunes /an alors qu'environ 60 éleveurs par an atteignent l'âge légal de départ à retraite (et ils n'ont pas tous de repreneurs). Sachant que la première marche vers l'installation est le salariat, Cooperl accorde une grande importance à la démarche compagnon. L'importance d'une communication positive sur la filière porcine par tous les salariés du groupe est aussi considérée essentielle pour attirer des jeunes.

L'accompagnement sur la transmission repose sur un diagnostic avec un dispositif nommé « Impulse-transmission » comprenant 6 thèmes

- Juridique et fiscal sur le bâtiment et les terres : c'est important car 94% des adhérents Cooperl sont en société, donc sont vendeurs d'actifs ou de parts sociales. Il s'agit par exemple de conseiller sur un montage fiscal pour vendre des actifs en limitant/évitant les plus-values. Pour la terre, il s'agit de préciser si l'éleveur est propriétaire ou locataire, c'est un point majeur pour les futurs repreneurs mais aussi les banques.
- RH (avec Méline Buisson) : état des lieux de ce qui a été mis en place par l'éleveur, surtout si le diagnostic est largement en amont (ex 15 ans), sur l'organisation du travail (fiches de poste, formalisation des plannings), réalisation d'entretiens professionnels et ce qu'il en ressort, salaires et primes... L'objectif est de décharger mentalement le repreneur sur ces aspects et éventuellement accompagner sa mise en place
- Environnement : inclut les aspects administratifs tels que le zonage, le bilan des effectifs présents (si besoin et temps, régularisation du dossier ICPE), le plan d'épandage. Cela inclut aussi les aspects relations avec les tiers, la gestion de l'eau (approvisionnement ; eaux pluviales), les risques accidentels sur l'élevage et mesures de prévention (ex incendie...)
- Bâtiment : diagnostic sur les points importants concourant à la réussite de l'élevage, et pour chaque salle : chauffage, ventilation, lavage, état des sols, âge des bâtiments et évaluation prospective de leur état d'ici 5 ou 10 ans ; caractériser la possibilité de ré-engagement (ou non) des bâtiments et améliorations/investissements à apporter le cas échéant (sans chiffrage)
- Economie : bilan sur critères technico-économiques (radar) et préconisations en vue de la transmission
- RSE : bilan si l'adhérent y est engagé

La restitution du diagnostic inclut un échange avec l'adhérent et la remise d'un rapport. Après un temps d'analyse et réflexion de l'éleveur, un plan d'action est mis en place (ex départ d'ici 10 ans : en 2024 travail sur ICPE, en 2025 démembrement juridique et fiscal, ...) ; l'éleveur a un référent. Il n'y a pas de « valorisation » (donner un prix de reprise) s'il n'y a pas de projet de reprise.

Méline Buisson : responsable du service Gestion des compétences (uniquement à destination des adhérents), qui notamment met en œuvre la démarche des compagnons Cooperl, pour former et informer des jeunes et moins jeunes (dont personnes en reconversion) à l'élevage porcin. La mission du service est aussi la promotion des métiers de l'élevage en collège et lycée et auprès d'acteurs de l'emploi pour faire découvrir les métiers de la production porcine et en faire changer l'image : « *presque la moitié des jeunes en lycée agricole ne connaissent pas le porc* ». Une autre mission est d'accompagner les éleveurs et les former au management (gestion RH des salariés mais aussi management de leurs propres activités (ex délégation)) : soutien à la RH dans une TPE.

Démarche compagnons Cooperl : c'est un accompagnement à la reconversion vers les métiers de l'élevage porcin, un parrain éleveur fait l'accompagnement terrain tandis que la coopérative se charge de la formation technique. L'objectif est de faire des salariés autonomes (et possiblement dans un 2eme temps, un vivier de candidats à la reprise d'exploitations). La cinquième promotion démarre en

2024. Certains compagnons sont en apprentissage (40% en 2023 ; BTS PA, ACSE, voire CS) et souhaitent ainsi en apprendre plus sur le porc. Pour les autres (60% ; en reconversion, des jeunes...) c'est souvent un 'démarrage à zéro', ils souhaitent se faire accompagner sans un 'retour à l'école'.

Il y a également deux catégories de maîtres compagnons : ceux qui aiment former (tous ne sont pas maîtres d'apprentissage, mais ont reçu une sensibilisation au management) et ceux qui ont des difficultés de recrutement, ou ont trouvé des personnes pour travailler et souhaitent se faire aider pour les former. Des éleveurs formateurs sont présents sur tout le réseau Cooperl, et tout éleveur peut demander à être éleveur compagnon (il reçoit alors une sensibilisation au management). Il y a des échanges avec des établissements scolaires pour montrer qu'il ne s'agit pas d'une concurrence.

La présentation du métier repose majoritairement sur l'élevage conventionnel, car c'est là qu'est la plus forte demande ; les éleveurs formateurs sont en NE, E, voire multiplicateurs. L'entreprise dit accepter que des gens formés par eux rejoignent d'autres groupements : « *la Cooperl travaille au service de la filière plus qu'à son propre service* ».

La démarche compagnon est un élément très fort de la politique Cooperl : selon Yann Henry, l'aspect main d'œuvre est ce qui pénalise le plus les éleveurs aujourd'hui dans leur développement. Actuellement, 50 personnes en moyenne sont formées par an, avec une tendance à la hausse résultant d'une meilleure connaissance de son existence, du réseautage avec les établissements scolaires. Les jeunes viennent beaucoup du grand Ouest, mais aussi du Sud de la France ; 50% sont des femmes (2023). En comparaison, les femmes cheffes d'exploitation sont beaucoup moins nombreuses ; elles portent 49% des projets d'installation (tous projets confondus) mais ne représentent que 25% des nouveaux installés ; l'écart ne provient pas d'une question d'accès au financement (car même taux de refus des banques), mais d'un plafond de verre dans l'engagement.

Quelle est l'efficacité de ce dispositif et cela va-t-il contribuer à « limiter la casse » en matière d'élevage porcin ? Sur les compagnons formés, 75% sont encore en activité dans l'élevage porcin après 5 ans : c'est positif, mais ne suffira pas pour résoudre les problèmes de main d'œuvre dans la filière.

Lors de la formation, la Cooperl communique sur la rémunération en élevage ; les arguments avancés relativement au métier sont : 1) le salaire 2), l'organisation du travail (planning connu 1 an en avance) et 3) les horaires : les éleveurs de porcs (par rapport à d'autres productions) sont les plus flexibles et avancés sur ce sujet. Le salaire varie entre environ 1650 € net pour un vrai débutant à autour de 2000 à 2400 € pour un éleveur expérimenté, et 3000 € net pour un responsable d'élevage.

La discussion se poursuit sur les aspects de transmission. Il faut savoir qu'il y a une confusion dans l'esprit des éleveurs entre le patrimoine privé et une entreprise, qui doit être pilotée pour être transmise. La Cooperl prévoit d'organiser un forum sur la transmission au printemps. « *On n'installera sans doute pas un jeune en individuel, c'est une image qu'on idéalise, notamment les syndicats ; mais au moins, installer un jeune qui prendra 25% des parts dans une société, ça peut fonctionner* ».

Construire un élevage NE neuf coûte 12 à 15 K€ / truie, soit environ 1 million € pour un élevage de 100 truies. Le coût de transmission moyen d'outils « réengageables » est 2500 à 3000 €/truie avant travaux. Les outils transmissibles sont tous transmis actuellement (malgré le manque de candidats) et ce surtout dans les zones à forte densité. Les outils avec du foncier sont plus facilement transmissibles. Pour les outils totalement hors sol, les banquiers ne financent plus... (sur 12 dossiers de transmission traités actuellement par E. Faivre, 2 sont complètement hors sol). Suite à notre questionnement, on nous dit ne pas savoir le taux d'outils « rincés », mais connaître les âges des bâtiments.

Les moyens de gestion des effluents ne semblent pas déterminants dans les choix de s'installer, car les installations ont déjà leur plan d'épandage, un traitement des effluents. Certaines installations se sont beaucoup agrandies en surface pour avoir une plus grande autonomie en épandage qu'il y a 10-15 ans. En réponse à notre questionnement, les différents modes d'élevage qu'on peut attendre d'ici 5 à 10 ans et répondant aux attentes sociétales sont pris en compte dans les réflexions stratégiques, en termes de typologie et technologie de bâtiment, intégration du digital, décarbonation, bien-être animal... (sans donner plus de détails).

Quelle perception de l'élevage de porcs par les élèves de l'enseignement agricole ? (Marie-Laurence Grannec, CRAB)

Cf diapos

L'intervention repose sur deux études : une enquête réalisée en 2015/2016 sur « l'image et l'attractivité du métier de salarié en élevage porcin selon des élèves de lycées agricoles bretons », et une étude sur « conditions de travail et attractivité du métier de salarié en élevage porcin » conduite en 2020-2022.

Enquête 2015-16

43% des élèves interrogés avaient au moins 1 parent travaillant dans le domaine de l'élevage. Parmi les éléments de choix du futur métier, 75% disaient vouloir travailler à l'extérieur (ce qui n'est pas la réalité !) et 67% travailler en équipe. Parmi une liste fermée de 6 critères où les répondants devaient en sélectionner 3, le critère travailler en accord avec le bien-être animal (BEA ; 61% des réponses) était plus cité que le salaire (41%). Ce critère BEA était plus important chez les filles, et chez les enfants de non agriculteurs.

Dans une première phase de cette enquête (2015), l'élevage porcin était considéré (à 22%) la seconde production la moins respectueuse du BEA après l'aviculture (34%). Dans une seconde phase, 85% des répondants estimaient que le BEA est bon voire très bon, et mettaient en avant l'importance de la fréquence des relations homme-animal. La fréquence des contacts en maternité est une perception positive importante et ils regrettent les moindres contacts avec les animaux en post-sevrage ou engraissement. 77% des jeunes estiment important de passer du temps avec animaux, mais il faut noter la diversité de leurs profils (très animaliers, ou entrepreneurs, comme décrit par M. Commandeur).

La perception de l'impact environnemental donne des réponses moins claires/cohérentes, toutefois le porc semble être perçu comme la production la plus néfaste (46%). Lors de la seconde phase d'enquête (2016), la perception de l'impact environnemental est plutôt positive, surtout chez les garçons, bien que moins de la moitié d'entre eux aient justifié leur réponse. Les avis négatifs sont argumentés par : effluents, azote, phosphore, algues vertes... Lorsque les élèves sont questionnés sur la source d'informations, ils répondent majoritairement les médias !

Concernant la perception des salaires et du temps de travail, les réponses montrent une méconnaissance du statut de salarié ; les répondants sont cependant encore jeunes (surtout lorsqu'en bac pro) pour s'y projeter.

Interrogés sur les avantages et inconvénients du métier, ils indiquent en principales contraintes les conditions de travail : pénibilité (40%, dont : intérieur ; odeurs, chaleur et bruit) et organisation (25%), le statut de salarié correspondant à 12% des réponses. En principaux avantages, ils indiquent les conditions de travail (52% : à l'intérieur en hiver) et en 2ème le statut de salarié pour 13%. Être salarié en élevage porcin ? 41% des 1113 élèves enquêtés s'y disent prêts... mais ensuite on ne les y voit plus ! (on estime à 185 salariés potentiels issus de bac pro 2016).

Les stages ont un impact marquant : une forte proportion d'élèves a réalisé un stage en élevage porcin (toutefois certains de ces stages sont imposés) et la très grande majorité les trouvent intéressants ou très intéressants. Ces stages ont un impact très positif sur leur perception du BEA ou de l'impact environnemental, mais cette réponse dépend de l'état des bâtiments dans l'élevage de stage, ainsi que de la personnalité (pas forcément l'âge) du maître de stage.

En conclusion de cette enquête (2015-16) : certains critères souvent mis en avant (débouchés, salaires, horaires) sont inefficaces pour ce jeune public auprès duquel il faut faire valoir d'autres atouts comme le travail à plusieurs et la convivialité. Les stages constituent un puissant levier de promotion du métier ; la question du BEA est essentielle et il s'agit ici de mettre en avant les relations homme animal.

Enquête 2020-2022

Il s'agissait suite à l'étude précédente de préciser ce qui attire ou rebute les jeunes en cours de formation et ayant déjà travaillé en élevage porcin, au moins par le biais d'un stage. Des entretiens

collectifs et une enquête par questionnaire ont été conduits auprès des jeunes. Des entretiens individuels approfondis avec des éleveurs, salariés et acteurs de la filière ont aussi été menés.

Les résultats montrent que l'attractivité (ou inattractivité) relève essentiellement d'aspects RH. 1) Soigner la première rencontre lors de la découverte de l'élevage : c'est d'abord l'accueil et accompagnement du stagiaire (temps d'adaptation) ; l'importance de l'aspect des bâtiments (lumineux, bien entretenus, peu odorants) et enfin le côté technique sont aussi mentionnés. 2) Témoigner de la considération (disposer de vestiaires et douches, matériel entretenu, partage des tâches pénibles...). 3) Donner du sens au travail : justifier les tâches (par exemple bien expliquer pourquoi castrer, couper les queues quand c'est encore pratiqué, etc), de plus en plus : prendre en compte le fait que des jeunes ne veulent plus faire certaines tâches (ex euthanasier les porcelets en maternité) : ne pas décrier ces positions de refus, laisser le temps de finalement l'accepter (... ou pas).

Face à ces résultats, les éleveurs ont montré une grande diversité de réactions : acceptent, se remettent en cause ; sont dans le déni... mais cela a permis qu'un débat s'installe entre eux, confirmant l'importance de la parole des pairs. Des retours ont également été faits vers l'enseignement agricole (journée « Quoi d'neuf » à destination des enseignants).

La discussion en groupe met en évidence le besoin de travaux en sociologie pour mieux comprendre les déterminants des attitudes des jeunes, comme des éleveurs envers ces jeunes, et envers leur métier : attrait, « durabilité » de leur engagement ?

Discussion générale : que retenir de ces constats, quelles questions cela pose pour la recherche ? **Discussion en séance du mercredi 3 Juillet**

La relative stabilité de la production porcine en France (reposant sur des améliorations ponctuelles : « innovations incrémentales ») ne doit pas laisser imaginer une évolution similaire : dans 10 ans, quels seront les élevages, les éleveurs ? Comment peut-on contrer les évolutions défavorables ? Qu'est-ce qu'on fait pour maintenir la production, les actifs ?

En termes de recherche, ces questions mobilisent le domaine de la sociologie, mais pas seulement.

Des recherches en sociologie aideraient à mieux comprendre, par exemple, les déterminants de l'intérêt des jeunes pour l'enseignement agricole et les métiers de l'élevage, ou les ressorts sociologiques de l'intérêt (souvent modeste) des éleveurs sur les aspects RH et management. Il apparaît aussi important de préciser comment la définition du « bon éleveur » peut avoir évolué au regard des attentes sociétales, et pour les jeunes en formation dans le domaine.

Il s'agit aussi de savoir quels modèles d'élevage promouvoir via la recherche pour plaire aux jeunes et améliorer l'image et l'attractivité du métier.

La mixité des productions sur les élevages en vue d'améliorer le bouclage des cycles, nécessite encore des travaux de recherches en zootechnie des systèmes d'élevage, alimentation/nutrition, sciences de l'environnement, agronomie, sciences des produits animaux pour optimiser les liens entre ressources alimentaires, animaux, produits et effluents, dans différents contextes. Cette mixité constitue aussi un levier de résilience économique pour l'éleveur, qu'il conviendrait d'évaluer.

Seconde séquence de discussion en visio (1h) le mardi 6 Juillet

(Participants : Catherine Larzul, Bénédicte Lebreton, Fabrice Béline, Florence Gondret, Christine Roguet, Véronique Santé-Lhoutellier, David Renaudeau)

Cette séquence a permis un temps d'échange complémentaire pour tirer les « grands enseignements » suite aux exposés et discussions sur la problématique de la transmission et réfléchir aux perspectives. Des questions à traiter relèvent plutôt des disciplines Economie et Sociologie. Celles adressées plus spécifiquement aux sciences animales, liées à l'image de la production, sont celles de la soutenabilité

des exploitations (en tenant compte de la dimension territoriale), du recouplage animal/végétal et leur complémentarité qui peuvent présenter des éléments d'attractivité pour l'éleveur. En lien avec l'adaptation au CC, on peut mentionner les recherches sur les bâtiments d'élevage. Pour les perceptions par les citoyens, les actions du GIS Avenir Elevage sont à mobiliser, par exemple la production de fiches techniques (projet ACCEPT ; travail des femmes en élevage) mais on peut aussi envisager un travail commun à conduire avec le GIS dans ce domaine.

Le futur envisagé repose sur une entrée « marchés » et non pas « environnement ». Il faudrait s'ouvrir à d'autres visions de la filière en intégrant des éléments de l'ADEME 2050, des visions d'autres organisations (par exemple de la Confédération Paysanne) pour construire différentes trajectoires. On ne voit souvent qu'une seule vision du marché alors qu'il en existe plusieurs, ce qui pourrait nourrir des questions de recherche nouvelles (ne pas seulement répondre à « quel futur de l'élevage/la filière porcine vu du marché » mais entrer par d'autres dimensions).

Comment faire pour que les politiques publiques évoluent ? Par exemple, pour les abattoirs mobiles : la problématique croise avec les questions relatives aux zones à faible densité d'élevage, au maillage des abattoirs sur le territoire et au transport des animaux (en lien avec le BEA). Ces thèmes sont liés à la souveraineté alimentaire et à l'acceptabilité des productions animales. La réglementation (ex le BEA) constitue un des leviers disponibles pour changer les choses, car si on laisse faire le marché, ça n'évolue pas. Il est possible d'orienter le marché par le soutien public (ex impôts, TVA) mais ce genre de mesures ne fait pas l'unanimité. On peut prendre l'exemple de l'Allemagne où des contraintes réglementaires très fortes ont conduit à une diminution de la production.

Pour imposer des évolutions, soit ce sont les consommateurs qui paient, mais leur adhésion (=consentement à payer plus) n'est pas acquise, soit ce sont des politiques publiques incitatives voire contraignantes qui se mettent en place (cf les conclusions du chantier AE et marché).

Le/les futurs passent par le fait que les différents modèles doivent co-exister et il faut reconnaître qu'il y a des évolutions qui se font y compris dans le modèle dominant en termes d'environnement et de BEA. L'exemple du « porc montagne » montre que dans les systèmes mixtes, une partie du bouclage se fait par l'utilisation/valorisation des déjections. Le modèle Cooperl paraît vertueux mais ne fonctionne que si la production porcine reste dans une région à forte densité pour bénéficier des économies d'échelle. Ce système n'est pas transposable partout mais des idées peuvent être reprises ailleurs. Un des points marquants est que le principal problème de la Cooperl, c'est que les élevages soient reprenables et pas d'avoir de nouveaux éleveurs.

Dans les futurs possibles, on peut envisager de baisser la production porcine, sans présupposer que cela fera forcément augmenter les importations. Dans tous les cas, il est nécessaire d'explorer différents scénarios prospectifs, sans définir a priori le niveau de production ou les modalités d'élevage. Des expérimentations de scénarios alternatifs sont possibles (à l'exemple de Mirecourt qui est construit pour améliorer l'autonomie de l'élevage laitier). Il faut également tenir compte du fait que l'élevage porcin n'est pas « hors-sol » et que le conservatisme de la filière porcine n'est pas comparable à celui d'autres filières (où il est beaucoup plus marqué).

Des sujets pour les nouvelles rencontres du groupe ?

Une autre journée sur rôle des politiques publiques, à coupler avec des prospectives : confrontation de ces scénarios voire de ces visions du monde ; rester dans la posture du chercheur ! La neutralité scientifique n'existe pas, mais il faut l'assumer (cf rapports comités éthique CNRS, INRAE). Le plus important est de laisser une place importante aux échanges et aux discussions pour confronter les points de vue.